

INCORPORÉE EN L'ANNÉE 1900

No. 2001

\$ 500

# La Banque Provinciale du Canada

## CERTIFICAT DE DEPOT

A trois mois de cette date, La Banque Provinciale du Canada remboursera à

Ma P. Jean de Montréal ou à son ordre sur délivrance  
des présentes, vingt cents Dollars

deposés ce jour, avec intérêt sur ce montant payable aux taux et conditions ci-après énoncés  
Trois pour cent (3%) d'intérêt par année sera payé pour le terme des présentes  
Trois et demi pour cent (3 1/2%) d'intérêt par année, à compter de ce jour sera payé si ce dépôt est  
continué sans interruption pour le terme des présentes et du semestre suivant,  
Quatre pour cent (4%) d'intérêt par année à compter de ce jour, sera payé si ce dépôt est continué  
sans interruption pour le terme des présentes et au moins pour celui des deux semestres suivants.  
A l'expiration du terme des présentes et de chaque semestre subséquent, ce contrat de dépôt sera  
censé être continué par le déposant pour le semestre suivant à moins que le dit déposant ne notifie la  
Banque par écrit, à son bureau principal, à Montréal, de son intention de retirer ce dépôt, et ce au  
moins huit jours avant l'expiration du terme des présentes ou du semestre alors courant.  
Nonobstant les conditions ci-dessus, le déposant pourra en aucun temps retirer tel dépôt après  
l'avis préalable ci-dessus mentionné, mais dans ce cas aucun intérêt ne sera payé pour toute fraction  
d'un terme des présentes ou d'un semestre ce dépôt à l'expiration du terme des présentes et de chaque  
semestre subséquent.

Fait à Montréal ce vingtième jour du mois de Mai l'an 1904

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

FAC-SIMILE

Par

DEPARTEMENT SPECIAL D'EPARGNE

LE MEILLEUR  
CHARBON DUR EST LE

# DIAMANT NOIR

ET LE MEILLEUR  
CHARBON A VAPEUR EST LE

# DOMINION COAL CO

J. O. LABRECQUE & CIE, 141 RUE WOLFE